

## TAUTEM! Attention à l'arbre qui cachait la forêt!

**Pourquoi** la CGT a-t-elle refusé de signer l'un des cinq points de l'accord TAUTEM sur la Prise de Travail sur Chantier (PTC) ?

En préambule, il est inconcevable de signer un accord collectif régressif pour une majorité de salariés. Pour autant, « la prise de travail sur chantier » n'est pas remise en cause quand les nécessités d'exploitation l'exigent. Elle doit continuer de s'exercer avec l'intelligence réciproque qui préexistait sans générer de conflits dans les services.

## La suppression des véhicules bleus est bien une décision de votre employeur.

Pour preuve, un certain nombre de salariés, lors de chantiers complexes, de rendez-vous importants, de stages ou mouvements de grève, se voient mettre à disposition un véhicule bleu voir même, un véhicule de location.

## Une vision à court terme serait désastreuse pour tous les salariés!

## Avec cet accord, quelles conséquences?

- Modification de notre entreprise et des salariés, les deux devenant de simples prestataires,
- Rallongement des temps de trajets,
- Suppression des heures supplémentaires,
- Suppression du temps de change,
- Augmentation de la charge de travail,
- Réduction des moments d'échange avec ses collègues, sa hiérarchie, et également avec les représentants syndicaux.
- Et quid de la géolocalisation ?

Et que dire de l'utilisation des véhicules ? La direction indique "**Utilisation raisonnable**"... comprendra qui voudra !

Sur demande de la CGT, les employeurs ne fournissent aucun contrat d'assurance qui pourraient couvrir nos proches.

La CGT demande depuis de nombreuses années dans les différentes instances, pour les services le nécessitant, un véhicule attitré, un ordinateur portable avec connexion et un téléphone portable, pour plus de liberté d'action et d'autonomie.

Nous le réaffirmons, il n'y pas besoin de cet accord pour avoir un véhicule, c'est un outil de travail!

La CGT Energies 77 reste à votre disposition pour répondre à vos interrogations et porter vos revendications.

